

**29 dim A 2020 – Is 45, 1-6; Ps 95; 1 Th 1, 1-5; Matt 22, 15-22.**

Après avoir flatté Jésus, en lui reconnaissant d'être toujours vrai et libre, les disciples des pharisiens et les hérوديens pose à Jésus une question piégée : est-il permis de payer l'impôt à César ? Autrement dit, est-il légitime d'être sous l'autorité de César ou faut-il la rejeter ?

Jésus demande à ses hypocrites interlocuteurs de lui fournir une pièce de monnaie servant à payer l'impôt. Il met ainsi en évidence qu'ils participent au système de César et qu'ils ont donc déjà répondu à leur question qui ne présente de ce fait aucun intérêt.

Par contre puisqu'ils sont en relation avec César, ils les invitent à discerner entre ce qu'ils doivent lui rendre et ce qu'ils doivent rendre à Dieu, sans pour autant leur dire ce qui revient à l'un et l'autre. Il se refuse donc à jouer au gourou énonçant des décrets imparables pour les mettre devant leur responsabilité.

Mais que recevons-nous de César et de Dieu que nous devons bien prendre garde de leur rendre ?

La pièce de monnaie dit ce que nous recevons de César : le langage (la légende) et les images (l'effigie) qui nous inscrivent dans la société.

Cyrus et les Thessaloniens disent ce que nous recevons de Dieu. De même que le premier nous en recevons la vie. De même que les seconds nous en recevons l'Évangile qui leur est venu par Paul et ses compagnons.

Ainsi rendre à César et à Dieu ce qui leur revient respectivement consiste à prendre place pleinement dans la société en y vivant pleinement l'Évangile.

Demandons-nous comment nous pourrions tenir encore mieux notre place dans la société et comment nous pourrions y vivre encore mieux l'Évangile ?

*Olivier Petit.*